

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Publié le

SLO

ID : 060-216000067-20221104-DECISIDP22T0013-AR



(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 060 008 22 T0013

Déposé le : 28/09/2022

Sur un terrain sis à : 27 rue de l'église

8 AC 62

Pour : Pose d'une clôture

DESTINATAIRE

Madame TREMEREL CLAIRE GAELLE

27 rue de l'église

60600 AIRION

OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Madame TREMEREL Claire enregistrée sous le numéro DP 060 008 22 T0013 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 28/10/2022.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A AIRION, le 04/11/2022

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriale le 05/11/2022

Affichage en Mairie de l'avis de dépôt de la demande le 12/10/2022